

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°173/2023**

Envoyé en préfecture le 19/12/2023  
Reçu en préfecture le 19/12/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_173-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 73  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

07/12/2023

Date d'affichage :

19/12/2023

Votants :	93	Pour :	93	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET ; Jean-Marie à HUGUES Guy.

**Excusés :** ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; BELLAT Stéphane ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MILLET Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

**Absents :** BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** Grégoire LONG.

**Objet : FONDS CHÊNE - Adhésion à un groupement de commandes dans le cadre d'un plan d'actions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments**

Rapporteur : Jean-Paul DUTHION

**Le RAPPORTEUR,**

## **EXPOSE**

La stratégie issue de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) engage la collectivité à réaliser des diagnostics efficaces avant les travaux de rénovation.

Afin de répondre aux objectifs du PCAET, il convient de se doter des moyens nécessaires, en ressources humaines, en outils et en études afin de définir précisément les actions et travaux à mettre en œuvre pour réduire significativement les consommations énergétiques du patrimoine bâti.

À cet effet, 15 bâtiments représentant plus de 70% de la consommation énergétique du bâti tertiaire ont été identifiés. Parmi ceux-ci, 8 sont des établissements d'accueil scolaires et/ou périscolaires.

Il s'agit donc d'engager une première étape dont les objectifs sont les suivants :

- Avoir réalisé le suivi énergétique de l'ensemble du patrimoine s'inscrivant dans le projet
- Avoir analysé et optimisé les contrats de fournitures d'énergie
- Avoir réalisé les audits énergétiques sur les 15 bâtiments représentant au moins 70% de la consommation énergétique de TEC, ainsi que sur les établissements scolaires des collectivités partenaires.
- Disposer d'un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique avec une hiérarchisation des actions et l'avoir traduit en Plan Pluriannuel d'Investissements

Dans ce contexte, Terre d'Émeraude Communauté a déposé une candidature dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Fonds Chêne », susceptible de financer notamment :

- Un poste d'économe de flux (CDD 3 ans)
- Des outils de mesure et de comptage d'énergie des bâtiments
- Des audits énergétiques poussés des bâtiments

Considérant l'importance du bâti-scolaire, et afin de mener une démarche cohérente sur le territoire, TEC a proposé aux collectivités du territoire, exerçant également la compétence scolaire, de s'associer à la démarche. Trois collectivités se sont positionnées :

- Le SIVOS des Lacs
- Le SIVOS de Pont-de-Poitte
- La commune de Lavancia-Epercy

Afin de réaliser les études de manière homogène et au meilleur prix, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre les collectivités concernées.

Ce groupement a pour objet de passer les marchés de prestations de service et de fourniture nécessaires à l'élaboration du plan d'actions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et en particulier du bâti scolaire.

Les marchés concernent notamment :

- L'achat d'outils de mesure et de suivi des consommations énergétiques
- La réalisation d'audits énergétiques des bâtiments

Terre d'Émeraude Communauté sera le coordonnateur du groupement de commandes. La collectivité sera chargée de la passation et de l'exécution des marchés. Les collectivités partenaires seront associées notamment pour l'exécution et prendront en charge la part non subventionnée des fournitures et services qui concernent exclusivement leur patrimoine.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 05 décembre 2023 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

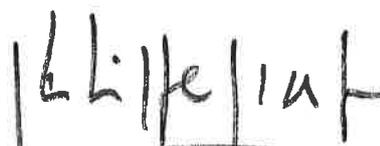
### DÉCIDE

**D'APPROUVER** le projet de convention de groupement de commandes constitué pour l'achat de prestations de service et de fournitures nécessaires à l'élaboration du plan d'actions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et en particulier du bâti scolaire.

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer ladite convention, ses avenants après avis du Bureau et tout document afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

